



Présidence de / Presidency of
MONACO
Conseil de l'Europe / Council of Europe
05/2026 - 11/2026



Mettre fin à la surpopulation en prison – perspectives et solutions européennes

Conférence européenne, 13 octobre 2026
Palais de l'Europe, Strasbourg

*Conférence organisée par la Direction générale des droits humains et de l'Etat de droit du
Conseil de l'Europe dans le cadre de la Présidence de la Principauté de Monaco du
Comité des ministres.*

La persistance de la surpopulation carcérale dans de nombreux États membres du Conseil de l'Europe est un défi structurel majeur, compromettant le respect des droits humains et mettant en danger le fonctionnement des systèmes pénitentiaires et leurs objectifs de réinsertion. Malgré les normes existantes et les efforts réalisés aux niveaux national et européen, les taux de surpopulation demeurent élevés, révélant des problèmes profonds liés aux politiques de justice pénale, au recours excessif à la détention provisoire et à la sous-utilisation des alternatives à la détention.

Cette conférence, organisée par les Services de « privation de liberté » et de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), a pour ambition d'offrir une plateforme de dialogue entre des autorités publiques compétentes en matière de lutte contre la surpopulation carcérale (comme les administrations pénales, procureurs, juges, services pénitentiaires et de probation) et des experts pertinents. L'objectif est d'échanger sur les défis et les causes structurelles de la surpopulation, partager des bonnes pratiques et identifier des solutions concrètes et efficaces à court, moyen et long terme, à chaque étape de la chaîne pénale, conformes aux standards du Conseil de l'Europe, en particulier les recommandations du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (la Cour), le tout pour limiter l'inflation carcérale, réduire et éliminer la surpopulation dans les prisons en Europe.

Accueil des participants | 08:45 – 09:15

Les défis européens en matière de surpopulation | 09:15 – 10:45

- Etat des lieux de la surpopulation carcérale en Europe et le rôle du Conseil de l'Europe | *Clare Ovey, Directrice des droits humains, DGI, Conseil de l'Europe*
- Surpopulation : préjudices cumulatifs et torture - repenser le seuil des mauvais traitements en détention | *Pau Pérez-Sales, Rapporteur spécial sur la torture et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, Nations Unies*
- Causes, conséquences et solutions face à la surpopulation carcérale | *Benjamin Monnery, Maître de conférences en économie, Université de Paris-Nanterre, fondateur de l'Observatoire français des disparités dans la justice pénale, France*
- Causes et facteurs des problèmes de capacité dans le système pénitentiaire néerlandais : leçons du passé, défis actuels et mesures structurelles pour l'avenir | *Maaïke de Boois, ministère de la Justice et de la Sécurité, Pays-Bas*

Discussion avec la salle | 30 minutes

Pause-café et photo de groupe | 10:45 – 11:15

Exemples de déflation carcérale | 11:15 – 12:30

- Expérience de l'Espagne | *Borja Ibanez Fernandez, Inspecteur adjoint, secrétariat général des institutions pénitentiaires*
- Expérience de l'Allemagne | *Jochen Goerdeler, ministère fédérale de la Justice et rédacteur en chef de la revue Forum Strafvollzug sur le droit et les questions pénitentiaires*
- Expérience de la Bulgarie | *Maria Dimitrova, Agente du Gouvernement devant la Cour européenne des Droits de l'Homme, ministère de la Justice*

Discussion avec la salle | 30 minutes

Pause déjeuner | 12:30 – 14:00

Session parallèle 1 : la détention provisoire : trop fréquente ? trop longue ? quelle(s) alternative(s) ? | 14:00 – 15:30

Discussion animée par *Marie-Aude Beernaert, Professeure de droit de la procédure pénale à l'Université de Louvain-la-Neuve, Présidente du Conseil pénitentiaire belge et membre de la Commission belge de l'exécution des peines*

- Expérience du Portugal | *Catarina Oliveira, Consultante, politique législative et planification stratégique, ministère de la Justice*
- Expérience de la Pologne | *Maria Ejchart, Ministre adjointe de la Justice en charge du système pénitentiaire*
- Expérience de l'Allemagne | *Simon Pschorr, Procureur général, porte-parole de la section pénale de l'Association des nouveaux juges d'Allemagne*

Session parallèle 2 : la détermination des peines et leur durée et les alternatives à l'emprisonnement : quel(s) défi(s) ? quelle(s) solution(s) efficace(s) ? | 14:00 – 15:30

Discussion animée par *Sofia Ciuffoletti, Chercheuse académique, membre de l'Altro Diritto à l'Université de Florence et Secrétaire générale de European Prison Litigation Network*

- Expérience de la France | *Céline Filliol, Magistrate, Direction des affaires criminelles et des grâces, ministère de la Justice*
- Expérience de l'Estonie | *Rait Kuuse, Secrétaire général adjoint des prisons, ministère de la Justice*
- Expérience de la Norvège | *Gisle Johnson, Magistrate de la Cour d'appel de Agder*

Session parallèle 3 : exécution des peines et sorties de prison : quel(s) défi(s) ? quelle(s) solution(s) durable(s) ? | 14:00 – 15:30

Discussion animée par *Benjamin Monnery, Maître de conférences en économie à l'Université de Paris-Nanterre et fondateur de l'Observatoire français des disparités dans la justice pénale*

- Expérience de la Roumanie | *Ioana Morar, Directrice adjointe de l'administration pénitentiaire*
- Expérience de la Lituanie | *Ervin Zakrevski, Conseiller principal, Groupe relatif à la justice pénale, ministère de la Justice*
- Expérience de la Finlande | *Aki Saarinen, Service pénitentiaire et de probation*
- Expérience de l'Italie | *Adriana Caravelli, Juge d'application des peines de Bologne*

Pause café | 15:30 – 16:00

Conclusion : Des solutions existent : comment les mettre en œuvre ? | 16:00 – 17:30

- Débriefing des trois sessions parallèles | 30 minutes
- Discussion avec la salle | 30 minutes
- Allocutions de clôture par *Alan Mitchell, Président du CPT* et *Samuel Vuelta Simon, Secrétaire d'Etat à la Justice, Monaco*